

## À la rencontre du Père Henri DUMAS, prêtre et compositeur.

*Le Père Henri Dumas, prêtre, compositeur, membre d'honneur de l'association « des Amis du Père Marcel Godard » a bien voulu répondre à nos questions, ce qui nous permettra de mieux le connaître : son métier de musicien, de compositeur (il a composé un nombre impressionnant d'œuvres pour la liturgie des monastères et des paroisses). Qu'il en soit vivement remercié.*



### **La première question que j'aimerais vous poser : Quand et où avez-vous rencontré le Père Godard pour la première fois ?**

*Je l'ai connu en octobre 1946, quand je suis rentré au petit séminaire d'Oullins en classe de 4<sup>ème</sup>, à l'âge de 13 ans. Il venait d'être nommé maître de chapelle dans ce petit séminaire et était encore diacre. Il était revenu du STO en Allemagne un an et demi auparavant, ce qui l'avait retardé pour son ordination. J'ai pu ainsi assister à son ordination sacerdotale le 30 novembre 1946 dans la chapelle du petit séminaire.*

*J'ai donc chanté sous sa direction pendant mes quatre années passées à Oullins. De plus, comme il avait repéré mon goût pour la musique, (j'avais déjà écrit des essais de symphonie), il me fit faire de façon assidue (avec même des devoirs de vacances !) l'étude systématique de l'harmonie et du contrepoint. Ce fut pour moi une révélation et un atout considérable, et tout cela avant même de passer le baccalauréat !*

*En plus de la chorale, il nous faisait chaque dimanche après-midi des écoutes commentées (avec partitions en mains...) des grandes œuvres du répertoire notamment les symphonies de Beethoven, mais aussi Ravel, Debussy et même Messiaen (les trois petites Liturgies de la Présence divine).*

*Plusieurs fois, il emmenait les « Graduellistes » (les 5 ou 6 garçons qui chantaient le Graduel ou les parties solistes) écouter en concert des œuvres comme les concertos Brandebourgeois de Bach, ou la symphonie en ré mineur de César Franck.*

### **Avez-vous travaillé avec lui ou écrit des pièces en commun ?**

*Je n'ai pratiquement pas cessé de travailler avec lui ou en lien avec lui. Quand j'ai été moi-même maître de chapelle au petit séminaire de Charlieu, et qu'il était maître de chapelle de la Cathédrale de Lyon, nous n'avons pas arrêté de nous informer mutuellement de ce que nous écrivions chacun de notre côté.*

*Nous collaborions aussi avec le Père Bouiller à la revue « Choristes » qui donnait du grain à moudre à toutes les chorales abonnées à cette revue.*

*Le lieu de travail commun a été aussi les camps chantants de l'Institut de Musique Sacrée, auxquels nous avons participé tous les deux pendant une quarantaine d'années. Impossible d'énumérer tous les bons moments que nous avons passés ensemble, musicalement et dans l'amitié pendant ces camps.*



*Pour ce qui est des œuvres écrites ensemble, je n'en vois que trois :  
- « L'Office du soir » texte de Patrice de la Tour du Pin ;*

- « La Messe de l'an 2000 » ;

- « L'Hymne de Saint Irénée » qui est le fruit d'un travail collectif, de Didier Rimaud, Maurice Jourjon et Bernard Badaud pour le texte, de Marcel Godard et moi-même pour la musique. Curieusement cette Hymne n'est chantée que dans les monastères... et pas dans le Diocèse pour lequel elle a été créée !!!

### **Quels sont les monastères pour lesquels vous avez le plus travaillé ?**

**L'Abbaye de Pradines**, en premier lieu, puisque c'est là que l'ai commencé en 1971 à œuvrer pour et avec le monde monastique. Je ne compte plus les pièces écrites pour les Sœurs de Pradines. Nous avons au départ travaillé pendant trois ans, à raison d'une demi-journée par semaine ! avec une équipe de quatre sœurs musiciennes (dont Sœur Etienne, maîtresse de chœur, ex monitrice des camps chantants sous le nom de Marie- Claude Reynaud) pour faire ensemble toutes les antiennes, tons psalmiques et hymnes de tous les Offices de la Communauté ! et avec tous les accompagnements ! Ce répertoire est toujours chanté dans ce monastère !

**L'Abbaye de Tamié**, en Haute Savoie, où je suis allé pendant une quinzaine d'années, une fois par mois, avec Laurent Grégoire. Gros travail d'enregistrements de l'Office de chaque jour...en lien avec le Père Godard qui était présent à certaines séances et chantait avec les moines. Les moines de Tamié m'ont demandé aussi beaucoup de pièces pour la Liturgie (Tropaires, Office de Saint Jean-Baptiste, hymnes, psaumes, antiennes...)

**Les Clarisses de Poligny**, dans le Jura, m'ont commandé aussi énormément de pièces pour leur Liturgie et le travail continue encore maintenant. Je ne connais pas de monastère qui ait autant d'appétit musical !

**Les Cisterciennes de Cabanoule** (monastère de la Paix-Dieu) à Anduze dans le Gard m'ont demandé de faire tout leur office de Laudes et de Vêpres ; 450 antiennes et 80 tons psalmiques ! Dix ans de travail pour les apprendre !

**Les Dominicaines de Chalais**, où on a fait aussi ensemble l'Office en entier.

**Les Bénédictines de Liège** où j'ai refait tout l'Office de Vêpres de chaque jour avec des emprunts au répertoire de Cabanoule.

**Les Bénédictins de Landevennec** qui ont repris les Laudes et les Vêpres de Cabanoule.

Plusieurs autres monastères ne demandent pas de compositions particulières mais veulent travailler la psalmodie (Acey, Hurtebise en Belgique, Carmel de Fourvière, Carmel de Mazille, Carmel de Saint Sever sur Adour ...).

### **Écrivez-vous uniquement pour les monastères ?**

Oh non, on pourrait le croire. Comme j'ai eu à diriger trois chorales différentes, la Chorale Décibel Canto (50 adultes à Roanne), la chorale de la MJC à Charlieu (une vingtaine de jeunes) et un Madrigal Chor de huit personnes, j'ai été amené à écrire beaucoup de pièces pour ces différents chœurs, notamment des Cantates pour chœur, solistes et orchestre :

« Cantate intérieure » sur un texte de Didier Rimaud ;

« Cantate, La nuit des bergers » texte de Didier Rimaud ;

« Béatitudes » recueil de 15 poèmes de Gilbert Lepel Cointet ;

« Cantate, Passion » texte d'Odile Riondet ;

« Cantate des Vivants », texte de Marie-Pierre Faure ;

pour la chorale de la MJC, j'ai harmonisé aussi de nombreuses chansons en particulier de Gilbert Bécaud, Sacha Distel, Céline Dion et autres...pour chœur à quatre voix mixtes.

### **Comment avez-vous vécu le Concile et l'après-Concile ?**

De façon très enthousiaste. J'étais au petit séminaire de Saint-Gildas de Charlieu dans la Loire. Nous étions une bonne dizaine de prêtres et le souvenir de notre première concélébration reste un grand souvenir. Musicalement ce fut une grande libération de pouvoir écrire officiellement des musiques sur des textes français pour la Liturgie. Cela « booste » complètement notre motivation et nos énergies créatrices. Ce fut le point de départ de nombreux essais pour moi de toutes les créations de musiques pour les monastères qui étaient particulièrement demandeurs.

### **Pouvez-vous nous expliquer le travail fait par la CFC ainsi que le TRIREM ?**

Depuis 1976, la CFC « Commission Francophone Cistercienne » organise des Sessions de formation musicale pour les moines et moniales des pays francophones.

*J'ai fait pendant 27 ans cette Session et j'ai connu ainsi plus de 600 moniales et moines, qui depuis m'ont fait appel pour des demandes diverses de musiques. Le Père Godard a participé lui-même à une dizaine de ces sessions.*

### **Actuellement y a-t-il des jeunes compositeurs, musiciens qui ont envie d'écrire de la musique liturgique ?**

*Un atelier fonctionne à Paris, un peu au ralenti, avec le SNPLS, Service national de la Pastorale liturgique et Sacramentelle. La CFC propose des textes à la quinzaine de compositeurs qui font partie de cet Atelier puis ils écrivent leurs musiques sur ces textes, et la fois suivante ils présentent leur production et on en discute sur l'adéquation texte /musique, sur la destination paroissiale ou monastique....*

*Certaines pièces sont envoyées à TRIREM (Tri du Répertoire Monastique) qui est la Commission musicale de la CFC. Là, on analyse texte et musique et on juge si cela peut convenir au répertoire monastique. À la tête de chaque équipe régionale de Maîtres et Maîtresses de Chœur, il y a un responsable. TRIREM est composée de ces Responsables régionaux et de quelques musiciens (S. Caillât, Ph. Robert, H. Dumas, J.-M. Dieuaide). D'autres musiciens sont invités ponctuellement comme à une époque le Père Gélineau, Ch. Villeneuve, J. Berthier, M. Godard. À chaque rencontre une quarantaine de partitions sont chantées, analysées, commentées et au résultat la moitié de ces pièces à peu près sont retenues et envoyées à tous les monastères, ce qui produit peu à peu un fonds commun de répertoire de qualité.*

### **Y a-t-il des pièces qui peuvent passer du domaine monastique au domaine paroissial ?**

*Je prendrai l'exemple des Tropaires, dont le texte est étroitement lié aux lectures du jour et qui sont de très beaux chants d'entrée. Un tropaire est composé d'une strophe, dont le texte est basé sur l'Évangile du jour, et qui est chantée par un petit groupe, un refrain pour l'assemblée et des versets pour des solistes. Tous les textes des tropaires des trois années liturgiques et des fêtes sont déjà écrits et beaucoup d'entre eux ont des musiques. Certains monastères chantent chaque dimanche le Tropaire adapté à la Liturgie du jour.*

*Je pense aussi que certaines Hymnes à usage monastique pourraient être reprises dans le répertoire paroissial. D'ailleurs certaines le sont déjà.*

*Autre exemple : tous les Psaumes responsoriaux des dimanches et Fêtes de l'année qui ont été écrits pour les monastères mais qui peuvent convenir parfaitement aux paroisses. À signaler aussi qu'un gros travail vient être achevé et publié par Y. Lafargue, organiste de la Basilique de Fourvière pour les psaumes responsoriaux des dimanches. Nul ne sait mieux que l'organiste ce qui convient comme chant pour la liturgie de sa paroisse. Donc il est indispensable qu'il ait son mot à dire dans la préparation des eucharisties du dimanche notamment sur le choix des chants, et bien sûr de leur éventuelle composition.*

### **Il y a quelques années, sous l'impulsion de l'Institut de Musique Sacrée, lieu de formation, de nombreuses sessions avaient lieu : pour les animateurs, les organistes, les lecteurs et tous les acteurs des célébrations, qu'en est-il maintenant ?**

*J'ajoute qu'il y avait un monde fou à ces différentes formations. On peut dire que toute une génération a été extrêmement bien formée et si les Assemblées chantent maintenant, c'est une conséquence directe de cette formation.*

*À présent, je suppose qu'il y a toujours des formations proposées. La demande est peut-être moins vaste et urgente qu'aussitôt après le Concile et elle demande à être plus ciblée ou plus adaptée. Mais on ne peut pas en faire l'impasse, surtout quand on voit par exemple les chants qui sont choisis pour les eucharisties de certaines paroisses (que viennent faire dans la Liturgie eucharistique du dimanche ces chants de « dévotion » dont on nous abreuve ?...), ou la façon dont ces gens sont dirigés par l'animateur. Il y a des lacunes évidentes !*

### **Vous qui sillonnez la France du nord au sud, de l'est à l'ouest, avez-vous des échos du travail réalisé dans les diocèses dans le domaine liturgique paroissial ?**

*Même si je sillonne la France, je le fais surtout pour les monastères, et donc je suis mal placé pour dire ce qui se passe dans les Diocèses au niveau des liturgies paroissiales. Je n'en ai qu'une vision très partielle. J'ai rencontré cependant les Responsables du Chant liturgique des cinq diocèses de Bretagne et il s'y fait du très bon travail. Je constate également que partout où je vais les assemblées **chantent**... N'était-ce pas le premier objectif de la Constitution pour la Liturgie ?*

*Je vois aussi que beaucoup de laïcs sont engagés dans les équipes liturgiques et animent plutôt bien les célébrations. J'ai même assisté à des funérailles particulièrement belles dans des petites paroisses rurales. On a déjà beaucoup avancé et dans la bonne direction. Raison de plus pour poursuivre avec dynamisme et compétence ce beau travail de la place du chant dans la Liturgie.*

***Dix 10 ans après la mort du Père Godard, vous qui l'avez connu comme ami et musicien, pouvez-vous nous dire en quoi son œuvre reste d'actualité et comment elle peut inspirer de nouveaux talents au service de la musique sacrée et liturgique ? Quel regard portez-vous vous-même sur cet avenir ?***

*L'actualité de l'œuvre du Père Godard reste entière pour deux raisons :*

- *D'abord parce que tout ce qu'il a écrit pour la Liturgie est en parfaite adéquation avec ce que le Concile a fixé comme objectif aux musiciens d'église : d'abord que la musique employée pour la Liturgie soit de qualité et en congruence avec le sens du culte rendu à Dieu, ensuite que le musicien n'oublie jamais la participation de l'assemblée. Tout cela a toujours été le souci du Père Godard dans ses compositions liturgiques.*

- *La deuxième raison de l'actualité de son œuvre est qu'il n'a pas voulu s'enfermer dans la musique pour la liturgie, mais qu'il a écrit beaucoup d'œuvres profanes, qui sont d'une grande qualité musicale et qui le resteront aux yeux des musiciens professionnels.*

*Quant à l'avenir de la musique liturgique, il dépendra surtout de la formation à la liturgie que recevront les musiciens qui veulent écrire dans ce domaine. On voit bien les dérives actuelles de certains répertoires qui ne tiennent pas compte des rites ou de la fonction des chants de la Célébration. On « chante dans la liturgie » au lieu de « chanter la liturgie »... Et il ne faut pas s'étonner de l'envahissement des chants de « dévotion » dans la Célébration Eucharistique ! cela traduit assez le manque de formation.*

*N'oublions pas que la génération du Père Godard a baigné dans toute une élaboration Liturgique, qui a abouti à la réforme conciliaire.*

*Qu'est-ce qui peut remplacer actuellement une telle réflexion qui s'est étalée sur de nombreuses années de pratique et d'approfondissement du sens liturgique ?*

Propos recueillis par Micky MAILLET

\*\*\*\*\*

## **LA LETTRE DE L'ASSOCIATION « LES AMIS DU PERE MARCEL-JOSEPH GODARD »**

# ***Lettre n° 4***

Lyon, le 25 avril 2017

Pages 2-5